N° Doc : FO079
 N° version : 01

 Remplace : NA
 Effectif le 01-01-2025



## Demande pour l'utilisation de semences et/ou de matériel de reproduction conventionnels - Région wallonne

Les semences doivent être utilisées en qualité BIO. La disponibilité des semences et du matériel de reproduction bio en Belgique est reprise dans la base de données consultable sur internet : <a href="http://www.organicxseeds.com">http://www.organicxseeds.com</a>

En cas de non-disponibilité il est possible d'utiliser des semences ou du matériel de reproduction conventionnels non traités sous certaines conditions.

L'utilisation de semences conventionnelles est soumise à <u>Dérogation individuelle</u> ou à <u>Notification</u>. - Information disponibles sur la base de données d'Organicxseeds.

- Pour les espèces à **Notification**, l'opérateur doit juste informer l'organisme de contrôle avant le semis (Avec nom de l'espèce, de la variété et les quantités)
- Pour les espèces à **<u>Dérogation individuelle</u>**, le producteur doit demander auprès de son organisme de contrôle l'autorisation d'utiliser des semences ou plants de pomme de terre conventionnels avant le semis. Il doit communiquer le nom de l'<u>espèce</u>, de la <u>variété</u>, la <u>quantité</u> et le <u>justificatif</u>.

Les justificatifs valables et les éléments nécessaires à préciser sur la demande sont repris dans le tableau ci-dessous

Code	Critères	Documentations nécessaires					
A.	Aucune variété disponible en BIO pour l'espèce ou le sous-groupe de l'espèce concernée						
B.	Problème d'ordre LOGISTIQUE : Le producteur a contacté, en temps utile chaque fournisseur, MAIS :						
B1.	Entre-temps <b>incapacité</b> de livrer (exemple Rupture de stock ,)	Joindre les preuves de la commande à la demande et les raisons pour lesquelles le producteur n'a pas été livré à temps.					
B2.	Problèmes manifestes de <b>qualité</b> (exemple : problème de conservation)	Joindre les preuves de la commande à la demande et préciser le problème.					
В3.	Aucun fournisseur n'est capable de communiquer dans une langue connue du producteur.						
C.	Aucune variété disponible en BIO ne CONVIENT CAR :						
C1	Variété demandée par un <b>client</b>	Joindre la copie du contrat de production ou, à défaut, attestation du client à joindre à la demande de dérogation.					
C2.	La variété demandée présente une caractéristique technique (par exemple : plus grande résistance ou tolérance à une maladie) ou technologique particulière	Précisez la caractéristique recherchée et le cas échéant la maladie concernée. Indiquer également la raison du choix de cette caractéristique.					
C3.	L'utilisateur veut répartir les risques économiques ou agronomiques	Veuillez répartir de manière proportionnée l'utilisation de variétés BIO et non bio pour l'espèce demandée ET utiliser au moins une variété sous forme biologique.					
C4.	La variété demandée est adaptée à la région et les variétés disponibles dans la base de données (organicxseeds) sont insuffisamment connues	Précisez la particularité d'adaptation à la région concernée dans le formulaire de demande de dérogation.					
D.	La variété demandée est utilisée à des fins de recherche ou à des fins de conservation avec l'accord du service. La variété est destinée à la conservation de la variété ou en vue du développement de produits.	Seules les demandes de dérogation concernant des essais réalisés par ou pour le compte de centres de recherche officiels sont recevables.					
Е	Il s'agit d'une production de <b>matériel de reproduction des végétaux</b> (exemple : production de plants à repiquer, production de semences, production de bouture, etc.)						

NB : Un <u>mélange de semences fourragères</u> contenant des variétés non BIO ne peut être utilisé <u>que</u> si le producteur a obtenu les autorisations nécessaires <u>pour chacune des variétés non BIO</u>. Dans le cas de mélanges de semences fourragères approuvées par les Autorités, une simple notification suffit.

N°Doc : FO079 N°version : 01
Remplace : NA Effectif le 01-01-2025



## Partie à renvoyer à Certisys

Tarde a renvoyer a Gertisys									
<u>Espèce</u>	<u>Variété</u>	<u>Quantité</u>	<u>Surface</u>	<u>Date</u>	<u>Justification</u>	JUSTIFICATIF: * OBLIGATOIRE (sauf en cas de Notification)			
( -  -    -   -   -   -   -   -   -   -	(-1-12		(1 1. 1 2)	<u>prévisionnelle</u>	Veuillez	En cas de B : Variété BIO commandée Quand ? Chez qui ? + éléments au verso			
(obligatoire)	(obligatoire)	kg/g/graine/	(ha/a/m²)	de semis/	entourer	En cas de C : Justifiez en quoi la variété BIO disponible ne convient pas (Cfr. Éléments			
		Stolon		<u>plantation</u>	(Cfr. Verso)	nécessaires repris au verso)			
		(obligatoire)	gatoire) (obligatoire)	(obligatoire) (obligatoire)	(obligatoire)				
				(Obligatoli e)	A – B1 – B2 – B3				
					- C1 - C2 - C3 -				
					C4 – D - E				
					Notification				
					A – B1 – B2 – B3				
					– C1 – C2 – C3 –				
					C4 – D - E				
					Notification				
					A – B1 – B2 – B3				
					– C1 – C2 – C3 –				
					C4 – D - E				
					Notification				
					A – B1 – B2 – B3				
					– C1 – C2 – C3 –				
					C4 – D - E				
					Notification				
					A – B1 – B2 – B3				
					– C1 – C2 – C3 –				
					C4 – D - E				
					Notification				

Pour ces raisons, je demande à utiliser les semences ou Matériel de reproduction des végétaux décrits ci-dessus obtenus selon les techniques de production conventionnelles n'ayant pas été traités avec des produits phytopharmaceutiques autres que ceux admis pour le traitement des semences à l'annexe I, du règlement (EU) no 2021/1165, et qui ont été produits sans utiliser des organismes génétiquement modifiés et/ou leurs produits dérivés.

Je me suis assure qu'il ne s'agisse pas d'une plantule non BIO (= materiel issu d'une semence) d'une espèce dont le cycle de culture complet se deroule sur une seule periode de vegetation								
NOM:	Adresse:							
Numéro de client :		Date:	Signature:					